



*L'Avenir  
en Actions*

Communauté d'Agglomération du Calais  
BP 21 – 62101 CALAIS CEDEX  
Tél. : 03/21/35/94/94 – Fax : 03/21/19/36/69 – E-Mail :  
info@agglo-calais.fr

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 31

SEANCE du 11 mai 2006

### COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Le Conseil Communautaire, réuni en Mairie de Calais

#### APPROUVE :

Le compte rendu du Conseil Communautaire du 30 mars 2006

#### PROCEDE :

A l'installation de Madame Dominique FRANCOIS, nouveau conseiller communautaire représentant la commune de Calais

#### DESIGNE :

Monsieur Gilles COCQUEMPOT pour représenter la CAC au SITAC  
Madame Nicole LHEUREUX pour représenter la CAC au SEVADEC  
Madame Nicole LHEUREUX pour représenter la CAC au SMCO

#### APPROUVE :

Le procès verbal de mise à disposition des biens de la piscine RANSON  
La convention de transfert de personnel de la piscine RANSON  
La modification du contrat d'un agent de l'assainissement  
Le lancement d'une procédure d'appel d'offres dans des travaux d'extension de réseau des eaux usées au Fort Vert  
L'attribution d'un marché complémentaire dans le cadre du marché de maîtrise d'œuvre pour la piscine Icéo  
La modification du règlement intérieur des aires d'accueil des gens du voyage

#### PROCEDE :

A l'attribution du marché des équipements pour le complexe piscine patinoire  
A l'attribution du marché dans le cadre de la mission Ordonnancement Pilotage et Coordination pour Gauguin, Matisse et Marinot

#### ADOPTE

La programmation 2006 du Contrat d'Agglomération du Calais

#### FIXE

Les tarifs de la piscine RANSON et de la piscine Icéo

#### DECIDE :

De compléter l'article 9 de la délibération F1 du 30 mars 2006 relatif à la création d'une régie de recettes et d'avances du centre nautique patinoire Icéo.  
De verser une subvention à la Mutuelle Nationale des Fonctionnaires des Collectivités Territoriales

#### AUTORISE Monsieur le Président :

A procéder au recrutement de saisonniers pour les piscines  
A solliciter la subvention auprès des services de la DRAC relative au Contrat Local d'Education Artistique  
A signer la convention de mise à disposition du matériel pour le Centre Loisirs des Jeunes de la Plage

*Le registre des délibérations peut être consulté dans les locaux administratifs de la C.A.C « 2-4 rue Mollien, 4<sup>ème</sup> étage, 62100 CALAIS », rendez vous à prendre au 03.21.35.94.94.*



*l'Avenir  
en Actions*

Communauté d'Agglomération du Calais  
BP 21 – 62101 CALAIS CEDEX  
Tél. : 03/21/35/94/94 – Fax : 03/21/19/36/69 – E-Mail :  
info@agglo-calais.fr

Monsieur Jacky HENIN  
Président de la Communauté  
d'Agglomération du Calais

à

Monsieur Michel SELINGUE  
Maire de Coquelles  
980 avenue Charles de Gaulle  
62231 COQUELLES

Réf : PW/CC/ASC

A l'attention de la Direction Générale des  
Services

Calais, le 12 mai 2006

OBJET : Conseil Communautaire du 11 mai 2006

PJ : compte rendu sommaire

Monsieur le Maire et Cher Collègue,

Dans le respect des dispositions de l'article L5211.17 du code Général des Collectivités Territoriales, j'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint, pour affichage, le compte-rendu sommaire de la réunion du Conseil Communautaire qui s'est tenue en Mairie de Calais le 11 mai 2006.

Veillez agréer, Monsieur le Maire et Cher Collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Président,

  
Jacky HENIN  
Député Européen

*Le registre des délibérations peut être consulté dans les locaux administratifs de la C.A.C « 2-4 rue Mollien, 4<sup>ème</sup> étage, 62100 CALAIS », rendez vous à prendre au 03.21.35.94.94.*



*l'Avenir  
en Actions*

Communauté d'Agglomération du Calais  
BP 21 – 62101 CALAIS CEDEX  
Tél. : 03/21/35/94/94 – Fax : 03/21/19/36/69 – E-Mail :  
info@agglo-calais.fr

*Le registre des délibérations peut être consulté dans les locaux administratifs de la C.A.C « 2-4 rue Mollien, 4<sup>ème</sup> étage, 62100 CALAIS », rendez vous à prendre au 03.21.35.94.94.*